

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1598

2 juin 2016

### SOMMAIRE

Aicts Holding S.A. ....	76659	Marvet S.A.-SPF .....	76662
Aiglemont S.A. ....	76659	Massart S. à r.l. ....	76661
All Seas Company S.A. ....	76659	Maxi-Orgues, s.à r.l. ....	76663
Amicale du Sportlycée Luxembourg .....	76700	Menuiserie Ebénisterie Igor Muller S.à r.l. ..	76661
Angela Private S.A. SPF .....	76660	MGF Lux Topco S.à r.l. ....	76661
Asselborn International Sàrl .....	76660	Minerva Finance S.à r.l. ....	76664
Aviva Investors Cells (GP) S.à r.l. ....	76694	Minerva Finance S.à r.l. ....	76664
Babilonia S.A. ....	76659	Mondial Industrie S.A. ....	76661
Banyan .....	76660	MT Finance S.A. ....	76662
ContourGlobal Spain Holding S.à r.l. ....	76666	Munin Investments S.à r.l. ....	76665
Femo Investments S.A. ....	76662	Naomi Real Estate S.A.-SPF .....	76661
GCS Holdco Finance II S.à r.l. ....	76704	Neiman S.à r.l. ....	76663
GSO European Senior Debt Fund (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	76666	Neo Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	76663
GSO Luxembourg Offshore Funding II S.à r.l. .....	76666	Partners Group Private Equity (Luxembourg), S.à r.l. ....	76667
Infinitas Bidco S.C.A. ....	76681	Petroceltic S.à r.l. ....	76665
Intesa Sanpaolo Immobilière S.A. ....	76704	Quattro Creative .....	76660
Jeverk S.A. ....	76665	Safe IP S.A. ....	76658
Locam .....	76664	Saltri II LuxCo S.à r.l. ....	76664
LST S.à r.l. ....	76665	Satisfactory .....	76658
Magenta Holding S.A. ....	76663	Stadsfeestzaal Lux S.à r.l. ....	76658
Marvet S.A.-SPF .....	76662	Trohia Ventures S.A. ....	76665
		Versis S.A. ....	76658

**Safe IP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 175.403.

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 18 février 2013 entre SOCIETE GENERALE BANK & TRUST et la Société Anonyme SAFE IP S.A., précédemment avec Siège social 11, Avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 175.403, a été résiliée avec effet au 17 mars 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2016.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Référence de publication: 2016084469/14.

(160050937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Satisfactory, Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 41.603.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 6 janvier 2016*

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale nomme Madame Géraldine SANTI (née le 12 mai 1971 à Longwy, France et demeurant professionnellement à L- 1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis), administrateur en remplacement de Monsieur Patrick WEINACHT, administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale tenue dans l'année 2016, sur le comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016084474/17.

(160051116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Versis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2411 Luxembourg, 3, rue F.W. Raiffeisen.  
R.C.S. Luxembourg B 101.783.

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration en date du 23/11/2015 il a été convenu ce qui suit:

La démission de M. Jos Jungen, directeur, est acceptée.

Est élu Directeur Général, M. Carlo Kraus, 25, Arelerstrooss, L - 8550 Noerdange son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

VERSIS S.A.

Référence de publication: 2016084553/14.

(160051560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Stadsfeestzaal Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 123.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016089129/9.

(160057306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2016.

---

**Aiglemont S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 69.021.

Il ressort d'une lettre de démission adressée à la Société le 27 octobre 2015, que Monsieur James GALBRAITH a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 octobre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

AIGLEMONT S.A.

Signature

Référence de publication: 2016086349/13.

(160054217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

---

**All Seas Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 86.787.

L'Administrateur Unique décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 2 Rue Wilson, L-2732 Luxembourg à sa nouvelle adresse: 33 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016086352/13.

(160054134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

---

**Aicts Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 141.827.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

La clôture de la liquidation de la Société a été prononcée le 30 mars 2016. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au 99 boulevard Baden-Powell, L-1211 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2016.

*Pour la Société*

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2016086348/15.

(160054205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

---

**Babilonia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 78.374.

L'Administrateur Unique décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 2 Rue Wilson, L-2732 Luxembourg à sa nouvelle adresse: 33 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016086402/13.

(160054133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

---

**Asselborn International Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 48, Z.I. rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.147.

*Extrait des décisions collectives prises par les associés en date du 24 février 2016*

L'an deux mille seize, le vingt-quatre février, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée ASSELBORN INTERNATIONAL SARL, susvisée, ont pris la résolution suivante:

Les associés tiennent à notifier le changement de siège social de la société, suite à une nouvelle numérotation de la rue.

La nouvelle adresse est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016:

48, Z.I. Rue Jos Kieffer

L-4176 Esch-sur-Alzette

Pour extrait conforme

*Les associés*

Référence de publication: 2016086366/16.

(160054080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

**Angela Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 170.884.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 29 février 2016, que la liquidation de la société décidée en date du 16 décembre 2015 a été clôturée; et que la société ANGELA PRIVATE S.A. SPF, a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 mars 2016.

*Pour: ANGELA PRIVATE S.A. SPF*

Société anonyme - liquidée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016086360/17.

(160054267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

**Quattro Creative, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 23.600,00.**

Siège social: L-8373 Hobscheid, 24, rue de Neuort.

R.C.S. Luxembourg B 201.267.

Avis est donné de la démission de son mandat de gérant de Mr Renaud Loeuillet, résidant au 7 place de l'abreuvoir, F-57640 Vrémey, en date du 15/03/2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016086830/11.

(160054051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2016.

**Banyan, Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 76.957.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016088233/10.

(160056591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2016.

**MGF Lux Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 204.158.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 27 janvier 2016, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 828 du 22 mars 2016.

Les comptes annuels de la Société au 31 janvier 2016 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGF Lux Topco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2016087298/15.

(160055273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Naomi Real Estate S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 44, rue de Wiltz.  
R.C.S. Luxembourg B 165.042.

Les comptes annuels 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016087303/9.

(160054866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Menuiserie Ebénisterie Igor Muller S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3835 Schifflange, 10, rue d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 71.709.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 01/04/2016.

Signature.

Référence de publication: 2016087293/10.

(160055279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Mondial Industrie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE Ilot Ouest.  
R.C.S. Luxembourg B 56.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MONDIAL INDUSTRIE S.A.*

Référence de publication: 2016087300/10.

(160054938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Massart S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R.C.S. Luxembourg B 112.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MASSART S. à r.l.*

Référence de publication: 2016087289/10.

(160054935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**MT Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 66.672.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 19 novembre 2015*

1. M. Julien NAZEYROLLAS a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.

2. Mme Mariateresa BATTAGLIA, administrateur de sociétés, née à Cropani (Italie), le 1<sup>er</sup> janvier 1963, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour MT FINANCE S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016087301/16.

(160055013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Marvet S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 36.808.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARVET S.A. - SPF*

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2016087288/13.

(160055106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Marvet S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 36.808.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARVET S.A. - SPF*

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2016087287/13.

(160055105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Femo Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 112.407.

Le bilan de la société au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016087665/12.

(160055448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Neiman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.521.677,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 156.835.

Le siège social des associés HEPP IV Luxembourg Finance S.à r.l., HEPP IV Luxembourg JV S.à r.l. et HEPP IV Luxembourg Finance III S.à r.l. a changé et est désormais au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 mars 2016.

Référence de publication: 2016087304/12.

(160054949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Neo Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 169.036.

*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 1<sup>er</sup> avril 2016, l'associé unique de la Société a pris connaissance des démissions suivantes;

- Kevin Walsh, gérant de classe A de la Société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016;
- Universal Management Services S.à r.l., gérant de classe B de la Société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016087305/16.

(160055304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Magenta Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 106.592.

*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 juillet 2015*

*Résolution unique:*

Conformément à l'article premier de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur et à la tenue du registre des actions au porteur, le Conseil d'Administration décide de nommer avec effet immédiat SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, ayant son siège social 11, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6.061, comme dépositaire des 5.000 actions au porteur de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAGENTA HOLDING S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2016087285/17.

(160055056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Maxi-Orgues, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 115.037.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016087291/9.

(160055296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Minerva Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.001,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 190.756.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société que Micro Focus Group Holdings a cédé la totalité des parts sociales détenues dans la Société, soit 25,002 parts sociales, en date du 21 mars 2016, à la société Micro Focus Holdings Limited, ayant son siège social à The Lawn, 22-30 Old Bath Road, UK- RG141QN Newbury - Berkshire, enregistrée auprès du Companies House, sous le numéro 05424372.

La société Micro Focus Holdings Limited est à présent l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

Référence de publication: 2016087281/17.

(160054839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Minerva Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.002,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 190.756.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique que Micro Focus Holdings Limited a cédé la totalité des parts sociales détenues dans la Société, soit 25,002 parts sociales, en date du 21 mars 2016, à la société Micro Focus Group Limited, ayant son siège social à The Lawn, 22-30 Old Bath Road, UK- RG141QN Newbury - Berkshire, enregistrée auprès du Companies House, sous le numéro 07788627.

La société Micro Focus Group Limited est à présent l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 29 mars 2016.

Référence de publication: 2016087282/17.

(160055050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**Saltri II LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 163.570.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Saltri II LuxCo S.à r.l.*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2016087976/11.

(160055378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Locam, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 42.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016087838/9.

(160055686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**LST S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9657 Harlange, 13, rue Delt.  
R.C.S. Luxembourg B 198.126.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016087851/10.

(160055749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

**Trohia Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.  
R.C.S. Luxembourg B 170.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016087417/10.

(160055188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.**Petroceltic S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 39.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016087326/9.

(160055079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.**Munin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 167.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Munin Investments S.à r.l.**Un Mandataire*

Référence de publication: 2016087284/11.

(160055173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.**Jeverk S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.  
R.C.S. Luxembourg B 181.905.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2016087232/14.

(160055267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

**GSO European Senior Debt Fund (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 191.343.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de la Société prises en date du 24 mars 2016 que Madame Emma FLEMING a démissionné avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016 comme gérant de catégorie A de la Société et que Monsieur William FOOT, né le 26 août 1975 à Wokingham (Royaume-Uni), résidant professionnellement à 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande, a été nommé gérant de catégorie A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2016087182/15.

(160054967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**GSO Luxembourg Offshore Funding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 159.031.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de la Société prises en date du 24 mars 2016 que Madame Emma FLEMING a démissionné avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016 comme gérant de catégorie A de la Société et que Monsieur William FOOT, né le 26 août 1975 à Wokingham (Royaume-Uni), résidant professionnellement à 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande, a été nommé gérant de catégorie A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2016 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2016087183/15.

(160054969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

---

**ContourGlobal Spain Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 186.508.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 mars 2016 que M. Ernesto Gonzalez a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 31 janvier 2016 et que ce dernier a été remplacé par M. Quinto Di Ferdinando, ayant son adresse professionnelle au Serdika Offices, 48 Sitnyakovo Blvd, 9<sup>th</sup> floor, 1505 Sofia, Bulgaria en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet rétroactif au 31 janvier 2016 et pour une durée illimitée.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé des membres suivants:

- Joseph C. Brandt, gérant A;
- Quinto Di Ferdinando, gérant A;
- Pinar Yildizhan, gérant B;
- Inga Astashova, gérant B; et
- Mathilde Vicat, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ContourGlobal Spain Holding S.à r.l.

Référence de publication: 2016085177/22.

(160052646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

---

**Partners Group Private Equity (Luxembourg), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 204.494.

—  
STATUTES

In the year two thousand sixteen, on the twenty-third day of February,  
before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,  
there appeared:

Partners Group Private Equity (Master Fund), LLC, a limited liability company governed by the laws of the State of Delaware, with its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, (the “Shareholder”),

represented by Maître Anne Mauske, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal, given on 23 February 2016; such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

**"Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the Shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "Partners Group Private Equity (Luxembourg), S.à r.l."

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding (including the administration, management and development) and disposal of securities or interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings in its own name and own account.

The Company may provide financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may borrow in any kind or form without limitation and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

The Company may also invest in real estate and any other movable or immovable assets in any kind or form.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial, real estate or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at fourteen thousand one hundred sixty-five euro (EUR 14,165.-) divided into:

- twelve thousand five hundred (12,500) class A shares (the “Class A Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class B shares (the “Class B Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class C shares (the “Class C Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class D shares (the “Class D Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class E shares (the “Class E Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class F shares (the “Class F Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class G shares (the “Class G Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class H shares (the “Class H Shares”);
- one hundred eighty-five (185) class I shares (the “Class I Shares”); And
- one hundred eighty-five (185) class J shares (the “Class J Shares”),

with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all of which are fully paid up.

The Class A Shares to Class J Shares are hereafter collectively referred to as the “shares”.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

**Art. 8. Redemption of Shares and of Share Classes.** The Company may decide to redeem some of its shares and even to redeem all shares in issue in one class. The redemption price shall be set by reference to the higher of (a) the nominal value of each redeemed share and (b) the following formula: dividing (i) the total amount of any distributable reserves less the portion of the Profit Entitlement (as defined in article 28 below) to be allocated to the other classes of shares in accordance with Article 28 by (ii) the number of shares constituting the class to be redeemed. The Redemption price shall not exceed the net asset value of the Company represented by the shares redeemed.

In the event of a share redemption, the shares so redeemed may be cancelled. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of all shares in issue in such class. In case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the Class J Shares until the Class A Shares).

**Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The death, suspension of civil rights, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

## Chapter III. Managers, Auditors

**Art. 10. Managers.** The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the “Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may only be removed with cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 11. Powers of the Managers.** The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

**Art. 12. Delegation of Powers - Representation of the Company.** The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

**Art. 13. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 14. Resolutions of the Managers.** The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**Art. 15. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed

for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 16. Conflicts of Interest.** If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 17. Managers' Liability - Indemnification.** No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of being or having been Manager, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct.

The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 18. Auditors.** Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé), the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)), if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

#### Chapter IV. Shareholders

**Art. 19. Powers of the Shareholders.** The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

**Art. 20. General Meetings.** If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 21. Notice of General Meetings.** Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or

the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 22. Attendance - Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

**Art. 23. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

**Art. 24. Vote.** At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital, including the presence and approval by Partners Group Private Equity (Master Fund), LLC as long as this company remains shareholder of the Company.

**Art. 25. Minutes.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

## Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

**Art. 26. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 27. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 28. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s).

In respect of each distribution of dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- each Class A Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one per cent (1%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class B Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than two per cent (2%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class C Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than three per cent (3%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class D Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than four per cent (4%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class E Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than five per cent (5%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class F Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than six per cent (6%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class G Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than seven per cent (7%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class H Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than eight per cent (8%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class I Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than nine per cent (9%) per annum of the nominal value of such share; then,
- each Class J Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than ten per cent (10%) per annum of the nominal value of such share, (together the “Profit Entitlement”), and  
any remaining dividend amount after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the then last outstanding class of shares in reverse alphabetical order (starting from the Class J Shares until the Class A Shares).

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

#### **Chapter VI. Dissolution, Liquidation**

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

- (i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;
- (ii) second, to the shareholders for the repayment of the nominal value of their shares in the Company;
- (iii) third, to the holders of all classes of shares in such order of priority and in such amount as is necessary to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

#### **Chapter VII. Applicable law**

**Art. 30. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe twelve thousand five hundred (12,500) class A shares, one hundred eighty-five (185) class B shares, one hundred eighty-five (185) class C shares, one hundred eighty-five (185) class D shares, one hundred eighty-five (185) class E shares, one hundred eighty-five (185) class F shares, one hundred eighty-five (185) Class G shares, one hundred eighty-five (185) class H shares, one hundred eighty-five (185) class I shares and one hundred eighty-five (185) class J shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, of the Company, with a share premium in the amount of one hundred seventy thousand seven hundred seventy-one euro and forty-two cents (EUR 170,771.42.-), which will be paid up by way of a contribution in kind (the “Contribution in Kind”) consisting of (i) thirty-eight thousand two hundred seventy-two (38,272) shares in Peer 1 S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L- 2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162463 and (ii) eight hundred fifty-four (854) shares in Peer Management Participation 2 S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L- 2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164663.

Proof of the valuation and ownership by the Shareholder of the Contribution in Kind has been given to the undersigned notary through a valuation report wherein the Shareholder states, amongst others, that:

- “the Shareholder is the sole owner of the Contribution in Kind;
- the Contribution in Kind is freely transferable and/or assignable to the Company;
- the Contribution in Kind is free of any lien, encumbrance, pre-emption right or other similar right;
- valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities (including notarial deeds) necessary to perform a valid transfer of the legal title of the Contribution in Kind to the Company.
- Based on our valuation methodology, the Shareholder hereby declares that the value of the Contribution in Kind corresponds at least to the par value of the issued shares, together with the share premium thereon.”

The Contribution in Kind has at an aggregate value of one hundred eighty-four thousand nine hundred thirty-six euro and forty-two cents (EUR 184,936.42.-) which shall be allocated as follows:

Shareholder	subscribed capital	number of shares	amount paid-in	
			share capital	share premium
Partners Group Private Equity (Master Fund), LLC . . . . .	EUR 14,165.-	12,500 A shares 185 B shares 185 C shares 185 D shares 185 E shares 185 F shares 185 G shares 185 H shares 185 I shares 185 J shares	EUR 14,165.-	EUR 170,771.42.-
Total: . . . . .	EUR 14,165.-	12,500 A shares 185 B shares 185 C shares 185 D shares 185 E shares 185 F shares 185 G shares 185 H shares 185 I shares 185 J shares	EUR 14,165.-	EUR 170,771.42.-

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand one hundred euro (EUR 2,100).

#### *Transitory provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2016.

#### *Shareholders resolutions*

##### *First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

##### *Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- PMI Services S.à r.l., société à responsabilité limitée, with its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. B 187566;
- Thomas Basenach, born on 4 July 1980 in Wadern, Germany, residing at 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Hélène Müller-Schwiering, born on 30 November 1967 in Hörsholm, Denmark, residing at 9, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the proxyholder of the appearing party, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed, together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-troisième jour du mois de février,  
par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,  
a comparu:

Partners Group Private Equity (Master Fund), LLC, une limited liability company régie par le droit de l'Etat de Delaware, dont le siège sociale se situe au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, (l'«Associé»),

représentée par Maître Anne Mauske, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 23 février 2016; ladite procuration, signée par le fondé de pouvoir et par le notaire soussigné, restera annexée aux présentes aux fins de leur enregistrement.

Les articles suivants des statuts de la Société ont été modifiés:

#### **“Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Partners Group Private Equity (Luxembourg) S.à r.l.».

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand- Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

**Art.3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention (incluant l'administration, la gestion et le développement) et la disposition de garanties et intérêts au Luxembourg et/ou à l'étranger, entreprenant en son nom propre et pour son propre compte.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société n'agit pas en tant que fonds d'investissement alternatifs comme défini dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 concernant les Managers des Fonds d'Investissement Alternatifs et ne poursuit pas une autre activité qui serait sujette à la supervision de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas (directement ou indirectement) activement ses parts sociales ou autres titres négociables à des investisseurs.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à quatorze mille cent soixante-cinq euros (EUR 14.165,-) divisé en:

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales A (les «Parts Sociales de Catégorie A»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales B (les «Parts Sociales de Catégorie B»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales C (les «Parts Sociales de Catégorie C»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales D (les «Parts Sociales de Catégorie D»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales E (les «Parts Sociales de Catégorie E»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales F (les «Parts Sociales de Catégorie F»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales G (les «Parts Sociales de Catégorie G»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales H (les «Parts Sociales de Catégorie H»);
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales I (les «Parts Sociales de Catégorie I»); et
  - cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales J (les «Parts Sociales de Catégorie J»),
- avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, toutes entièrement libérées.

Les Parts Sociales de Catégorie A aux Parts Sociales de Catégorie J sont collectivement dénommées ci-après les «parts sociales»

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Rachat de Parts Sociales et de Catégories de Parts Sociales.** La Société peut décider de racheter une partie de ses parts sociales et même de racheter toutes les parts sociales émises dans une catégorie. Le prix de rachat doit être fixé par référence au montant le plus élevé entre (a) la valeur nominale de chaque part sociale rachetée, et (b) le montant calculé selon la formule suivante: division (i) du montant total de toutes les réserves distribuables moins la portion du Droit au Bénéfice (tel que défini à l'Article 28 ci-dessous) attribuable aux autres catégories de parts sociales conformément à l'Article 28 par (ii) le nombre de parts sociales constituant la catégorie devant être rachetée. Le prix de rachat n'excèdera pas la valeur nette des actifs de la Société représentée par les parts sociales rachetées.

En cas de rachat de parts sociales, les parts sociales ainsi rachetées seront annulées. Le capital émis de la Société peut être réduit par voie d'annulation des parts sociales, y compris par voie d'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière de parts sociales, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J et en remontant jusqu'aux Parts Sociales de Catégorie A).

**Art. 9. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

### Chapitre III. Gérants, Commissaires

**Art. 10. Gérants.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués uniquement avec motif, par une résolution des associés.

Les associé(s) décident de qualifier la nomination des Gérants en Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou de Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associé(s) ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**Art. 11. Pouvoirs des Gérants.** Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.** Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Cependant, si les Gérants sont qualifiés de Gérants de Catégorie A ou de Gérants de Catégorie B, la Société sera lié envers les parties tierces par signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. La réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Un quorum du Conseil de Gérance doit être présent ou représenté par au moins la moitié (1/2) des Gérants, en prenant en compte les Gérants qualifiés de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, un tel quorum doit réunir au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 14. Résolutions des Gérants.** Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

**Art. 15. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 16. Conflits d'Intérêt.** Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**Art. 17. Responsabilité des Gérants.** Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société peut indemniser les Gérants, agent ou employé, de la Société et, si applicable, leur successeur, exécuteur, administrateur, contre des dommages et dépenses raisonnablement encourus par eux en relation avec leurs actions, poursuites ou procédures par lesquels ils peuvent être parties du fait d'être ou d'avoir été Gérants, agent ou employé, ou, à la demande de la Société, ou tout autre société dans laquelle la Société est l'associé ou le créancier et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, sauf concernant les affaires par lesquelles ils peuvent être finalement redevables pour de telles actions, poursuites ou procédures pour être responsable concernant une grave négligence ou une faute. En cas de règlement, l'indemnisation doit être fournie seulement concernant les questions couvertes par le règlement et par lequel la Société est conseillée par des conseillers juridiques que la personne à indemniser n'est pas coupable de grave négligence ou de faute.

Ce droit à indemnisation en vertu des Statuts n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre.

**Art. 18. Réviseurs d'entreprises.** Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

#### Chapitre IV. Des associés

**Art. 19. Pouvoirs des Associés.** Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

**Art. 20. Assemblées Générales.** Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

**Art. 21. Convocation des Assemblées Générales.** A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 22. Présence - Représentation.** Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

**Art. 23. Procédure.** Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**Art. 24. Vote.** Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital, incluant la présence et l'approbation par Partners Group Private Equity (Master Fund), LLC aussi longtemps que cette société est associée de la Société.

**Art. 25. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

## Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**Art. 26. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 27. Approbation des Comptes Annuels.** A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

**Art. 28. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés.

En ce qui concerne la distribution des dividendes, le montant y étant affecté doit être distribué dans l'ordre de priorité suivant:

- chaque Part Sociale de Catégorie A (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un pour cent (1%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie B (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins deux pour cent (2%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie C (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins trois pour cent (3%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie D (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins quatre pour cent (4%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie E (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins cinq pour cent (5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie F (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins six pour cent (6%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie G (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins sept pour cent (7%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie H (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins huit pour cent (8%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie I (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins neuf pour cent (9%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
  - chaque Part Sociale de Catégorie J (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins dix pour cent (10%) par an de la valeur nominale de cette part sociale (ensemble le «Droit au Bénéfice»), et
- après affectation du Droit au Bénéfice, le solde du montant du dividende sera affecté intégralement à toutes les parts sociales constituant la dernière catégorie de parts sociales alors en circulation dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J et en remontant jusqu'aux Parts Sociales de Catégorie A).

Sous réserve des conditions (le cas échéant) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

#### **Chapitre VI. Dissolution, Liquidation**

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de dissolution de la Société, l'ensemble des actifs et de la trésorerie devra être attribué dans l'ordre de priorité suivant:

- (iv) premièrement, aux créanciers (soit par paiement, soit par constitution de provisions suffisantes en vue dudit paiement) pour toutes les dettes et l'ensemble du passif de la Société;
- (v) deuxièmement, aux associés pour le remboursement de la valeur nominale des parts sociales détenues dans la Société;
- (vi) troisièmement, aux détenteurs de toute Catégorie de Parts Sociales dans un ordre de priorité et pour un montant permettant d'atteindre le même résultat économique que celui prévu dans les règles de distribution des dividendes.

#### **Chapitre VII. Loi applicable**

**Art. 30. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et paiement*

Les Statuts de la Société ayant été enregistré par le notaire, l'Associé représenté comme mentionné ci-dessus, déclare souscrire douze mille cinq cents (12.500) parts sociales A, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales B, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales C, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales D, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales E, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales F, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales G, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales H, cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales I et cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales J, avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, de la Société, avec une prime d'émission d'un montant de cent soixante-dix mille sept cent soixante-et-onze euros quarante-deux cents (EUR 170.771,42) lesquelles seront payées par une contribution en nature (la «Contribution en Nature») consistant en (i) trente huit mille deux cent soixante-douze (38.272) actions dans Peer 1 S.A., une société anonyme régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 162463 et (ii) huit cent cinquante-quatre (854) actions dans Peer Management Participation 2 S.A., une société anonyme régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 164663.

Le justificatif de l'évaluation et de la propriété par l'Associé de la Contribution en Nature a été donné par le notaire soussigné par un rapport d'évaluation dans lequel l'Associé indique, parmi d'autres, que:

- "L'Associé est le seul propriétaire de la Contribution en Nature;
- la Contribution en Nature est librement transférable et/ou cessible à la Société;
- la Contribution en Nature est libre de tout gage, charge, droit de préemption ou tout autre droit similaire;
- des instructions valides ont été données pour entreprendre toutes notifications, enregistrements, ou autres formalités (incluant les actes notaires) nécessaires pour accomplir un transfert valide des titres légaux de la Contribution en Nature à la Société.
- Sur base de notre méthode d'évaluation, l'Associé déclare par la présente que la valeur de la Contribution en Nature correspond au moins à la valeur nominale des parts sociales émises, ensemble avec la prime d'émission."

La Contribution en Nature a une valeur totale de cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent trente-six euros quarante-deux cents (EUR 184.936,42) qui est allouée comme suit:

Associé	capital souscrit	nombre de parts sociales	montant payé	
			capital social	prime d'émission
Partners Group Private Equity (Master Fund), LLC .....	EUR 14.165,-	12.500 parts sociales A 185 parts sociales B 185 parts sociales C 185 parts sociales D 185 parts sociales E 185 parts sociales F 185 parts sociales G 185 parts sociales H 185 parts sociales I 185 parts sociales J	EUR 14.165,-	EUR 170.771,42
<b>Total: .....</b>	<b>EUR 14.165,-</b>	<b>12.500 parts sociales A 185 parts sociales B 185 parts sociales C 185 parts sociales D 185 parts sociales E 185 parts sociales F 185 parts sociales G 185 parts sociales H 185 parts sociales I 185 parts sociales J</b>	<b>EUR 14.165,-</b>	<b>EUR 170.771,42</b>

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observés.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société ou pouvant être mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à deux mille cent euros (EUR 2.100).

#### *Provisions provisoires*

La première année financière de la Société commencera à la date de la constitution de la Société et se terminera le dernier jour du mois de décembre 2016.

#### *Résolutions de l'associé unique* *First resolution*

L'assemblée générale des associés décide d'établir le siège sociale au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Second resolution*

L'assemblée générale des associés décide de fixer à trois (3) le nombre de gérants et décide ensuite de nommer pour une durée illimitée les personnes suivantes:

- PMI Services S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. B 187566;
- Thomas Basenach, né le 4 juillet 1980 à Wadern, Allemagne, demeurant au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Hélène Müller-Schwiering, née le 30 novembre 1967 à Hörsholm, Danemark, demeurant au 9, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: A. Mauske, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 1<sup>er</sup> mars 2016. GAC/2016/1598. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): N. DIEDERICH.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 7 mars 2016.

Référence de publication: 2016078085/787.

(160043088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2016.

**Infinitas Bidco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 204.515.

—  
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on twenty-second day of January,

Before Us Maître Jacques Kessler notary residing at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

Infinitas Bidco GP S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés); and

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange by virtue of a power of attorney, given under private seal.

INFINITAS FUND L.P., a limited partnership existing under the laws of Jersey, having its registered office at Ordnance House, 31 Pier Road, St. Helier, Jersey JE4 8PW and registered with the Jersey Financial Services Commission under registration number 2109, acting by its general partner, Compass Partners Investments Master GP Limited, a limited company existing and incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Ordnance House, 31 Pier Road, St. Helier, Jersey JE4 8PW and registered with the Jersey Financial Services Commission under number 119909,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange by virtue of a power of attorney, given under private seal.

The said proxy forms, initialled "ne varietur" by the proxyholder(s) of the appearing parties and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated above, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) which it deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Infinitas Bidco S.C.A. (the "Company"), a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager as defined in Article 8.1 (the "Manager");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until

such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital of the Company is thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) divided into one (1) unlimited share ("action de commandité", the "Unlimited Share") having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) held by the unlimited shareholder and thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) limited shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each ("actions de commanditaire", the "Limited Shares") held by the limited shareholder(s).

5.1.1 "Shares" means the Unlimited Share and the Limited Shares and "Share" shall be construed accordingly;

5.1.2 "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly;

5.1.3 "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Share;

5.1.4 "Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and "Limited Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Shares are in registered form.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights.

5.6 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.7 The Company may acquire its Shares or reduce its subscribed share capital subject as provided in the 1915 Law.

5.8 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Manager may determine provided that all such Shares are treated equally.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law, provided that any transfer of the Unlimited Share must also comply with Article 7.2.

7.2 Any transfer of the Unlimited Share shall be subject to the passing of Shareholders' Resolutions:

7.2.1 approving the transfer; and

7.2.2 amending Article 8.1 to reflect the replacement as Manager of the transferor of the Unlimited Share by the transferee.

## **8. The manager.**

8.1 The Company will be managed by Infinitas Bidco GP S.à r.l. in its capacity as sole Unlimited Shareholder or "actionnaire commandité" (the "Manager").

8.2 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a Shareholders' Meeting.

8.3 A Manager may be removed from office at any time for any reason by a Shareholders' Meeting adopted in the same manner as is provided for by Luxembourg Law and these Articles for the amendment of the Articles. If following the removal of the Manager from office, there is no other Manager, then the Manager must be immediately replaced by a new Manager who must be an Unlimited Shareholder by Shareholders Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles. The Manager to be removed will not have any veto right in its capacity as Unlimited Shareholder relating to its removal and/or replacement. A removal of a Manager will not terminate the Company.

8.4 In the event of the death, legal incapacity or inability to act of the Manager, the Company will not terminate and the Supervisory Board may appoint an administrator, who may or may not be a Shareholder, who shall adopt urgent measures and those of ordinary administration until a Shareholders' Meeting is held. Any administrator will convene a Shareholders' Meeting in accordance with the Articles within fifteen days of his appointment. An administrator will be liable only for the performance of his mandate.

**9. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

9.1 the Manager, acting by the signature of any legal representative or representatives;

9.2 the sole signature of any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Articles 10.1 or 10.4 to the extent such a power has been delegated to him.

## **10. Delegation of powers.**

10.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated by the Manager to one or more agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

10.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

10.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Manager except that the first Daily Manager or Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' Meeting.

10.4 The Manager may delegate any of its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

10.5 No powers will be delegated by the Manager to any Limited Shareholder and no Limited Shareholder may represent the Company.

#### **11. Liability of the shareholders.**

11.1 The Unlimited Shareholder will be liable with the Company (solidairement responsable) for the liabilities of the Company to the extent required by Luxembourg Law, including article 102 of the 1915 Law.

11.2 The Limited Shareholders shall not act on behalf of the Company other than by exercising their rights as shareholders in general meetings of the Company and shall only be liable to pay to the Company the par value, and any issue premium payable, on the Shares they respectively hold in the Company (to the extent not already paid).

#### **12. Supervisory board.**

12.1 The business of the Company and its financial situation, including more particularly its books and accounts, shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members, who need not to be Shareholders (the "Supervisory Board").

12.2 For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the 1915 Law.

12.3 The members of the Supervisory Board (each a "Supervisory Board Member") shall neither participate in nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

12.4 The members of the Supervisory Board shall not receive any compensation in connection with their membership of the Supervisory Board but shall be entitled to reimbursement of all expenses in connection with that membership.

12.5 The members of the Supervisory Board will be elected by Shareholders' Resolution for a period not exceeding six (6) years. In case a member of the Supervisory Board is elected for an unspecified term, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election. The members of the Supervisory Board are eligible for re-election and they may be removed at any time, with or without cause, by a Shareholders' Resolution. They will remain in office until their successors have been appointed.

12.6 In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' Meeting in order to fill these vacancies.

12.7 Meetings of the Supervisory Board ("Supervisory Board Meetings") may be convened by any Supervisory Board Member. The Supervisory Board shall appoint one of the Supervisory Board Members as chairman.

12.8 Notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, fax or by email to all members at least five days in advance of the time set for such meeting, except in cases of emergency, in which event the nature of the emergency will be set out in the notice. The notice will set out the time and the place of the meeting and it will contain the agenda.

12.9 The Supervisory Board Members may validly debate and take decisions at a Supervisory Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Supervisory Board Members have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Supervisory Board Meeting, in person or by an authorised representative.

12.10 A Supervisory Board Member may appoint any other Supervisory Board Member (but not any other person) to act as his representative (a "Supervisory Board Member's Representative") at a Supervisory Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Supervisory Board Meeting. A Supervisory Board Member can act as representative for more than one other Supervisory Board Member at a Supervisory Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Supervisory Board Members are physically present at a Supervisory Board Meeting held in person or participate in person in a Supervisory Board Meeting held under Article 12.11. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.

12.11 The Supervisory Board can only validly debate and take decisions if at least half of the Supervisory Board Members are present or represented. Decisions of the Supervisory Board shall be adopted by a simple majority of the Supervisory Board Members present or represented.

12.12 A Supervisory Board Member or his Supervisory Board Member's Representative may validly participate in a Supervisory Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Supervisory Board Member. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Supervisory Board Members shall, for the purposes of these

Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Supervisory Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Supervisory Board Members (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

12.13 A resolution in writing signed by all the Supervisory Board Members (or in relation to any Supervisory Board Member, his Supervisory Board Member's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Supervisory Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Supervisory Board Members concerned.

12.14 The minutes of a Supervisory Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Supervisory Board Meeting may be certified by any Supervisory Board Member present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 The Shareholders' Meeting shall have such powers as are vested in it pursuant to these Articles or the Laws, and shall not have any powers reserved to the Manager the Law. As envisaged by Article 111 of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting shall adopt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-a-vis third parties or amending the Articles only with the agreement of the Manager (subject as provided in Article 8.3);

13.2 Where the Company has only one Shareholder:

13.2.1 he shall exercise the powers related to the Shareholders' Meeting;

13.2.2 his decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the Registered Office.

13.3 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.4 Subject as provided by the 1915 Law and Articles 13.5, 13.6 and 16, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.5 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.6

13.6.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.6.2 If the first of the conditions in Article 13.6.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.6.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.7 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.9 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the Shareholders' Meeting to which they relate and which comply with the requirements set out on the convening notice.

13.10 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.11 The Manager shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.12 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the second Thursday of the month of June at 11:00 a.m. CET in each year in the City of Luxembourg.

13.13 The Manager and the Supervisory Board may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.14 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

13.15 One or more of the Shareholders who together hold at least ten (10) percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five (5) days prior to the meeting.

**14. Business year.** The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

**15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.

15.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Manager may pay interim dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.

**16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

**17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" or "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

*Subscription and payment*

The Articles thus having been established, the share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Unlimited Share:	Limited Shares:
Infinitas Bidco GP S.à r.l. ....	1	
Infinitas Fund L.P. ....		30,999
TOTAL OF SHARES .....	31,000	

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary, who expressly acknowledges it.

*Transitional disposition*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31<sup>st</sup> December 2016.

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated approximately 1,700.- euro.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified that the conditions provided for in article 26 of the Law, have all been complied with.

### *General meeting of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, Infinitas Bidco G.P. S.à r.l. and Infinitas Fund L.P. representing the entirety of the subscribed capital have passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons have been elected as members of the Supervisory Board for a duration of five (5) years:

a. Mr. Daniel Wagener, born in Voorburg, The Netherlands, on 24 March 1974 with professional address at 95 Wigmore Street, London, W1U 1FB, United Kingdom;

b. Mr. Peter Horoszko, born in E. Liverpool, Ohio, United States of America, on 15 August 1952 with residential address at 36 Shore Road, Old Greenwich, CT. 06870 Greenwich, Connecticut, United States of America; and

c. Mr. Clive Hay Smith, born in M'Tarfa, Malta, on 16 September 1957 with residential address at Abbey Farm, The Street, Weybourne, Norfolk NR25 7SZ, United Kingdom.

### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks En English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Pétange, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder has signed with Us, the notary, the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-deuxième jour de janvier,

Par-devant Nous, Maître Jacques Kessler notaire, résidant à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

### **ONT COMPARU**

Infinitas Bidco GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg; et

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Pétange en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

INFINITAS FUND L.P., un limited partnership existant selon les lois de Jersey, ayant son siège social à Ordinance House, 31 Pier Road, St. Helier, Jersey JE4 8PW et immatriculée auprès de la Commission des Services Financiers de Jersey (Jersey Financial Services Commission) sous le numéro 2109, représenté par son general partner, Compass Partner Investments Master GP Limited, une limited company constituée et existant selon les lois de Jersey, ayant son siège social à Ordinance House, 31 Pier Road, St. Helier, Jersey JE4 8PW et immatriculée auprès de la Commission des Services Financiers de Jersey (Jersey Financial Services Commission) sous le numéro 119909.

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Pétange en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le(s) mandataire(s) des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Ces parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de dresser l'acte constitutif d'une société en commandite par actions dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme sociale et nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") d'Infinitas Bidco S.C.A. (la "Société"), une société en commandite par actions constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même municipalité au Grand-Duché du Luxembourg par le Gérant Commandité tel que défini à l'Article 8.1 (le "Gérant Commandité");

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché du Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") prise en conformité avec les présents Statuts

et les lois du Grand-Duché du Luxembourg tels que modifiées de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient ou seraient jugés imminents, le Siège Social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transfert du Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Commandité.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

### **3. Objets.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient à un moment donné directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces mêmes instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) de debentures et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et conclure un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne ("Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" comprend toute obligation, de quelque façon décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Commandité considère appropriée, y compris pour des parts sociales, debentures ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, debenture stocks et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, trustee ou autrement; (c) par voie ou au travers de trustee, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Commandité connexes ou contribuant à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société ne conclue pas toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) divisé en une (1) action de commandité ("Action de Commandité") d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) détenue par l'actionnaire commandité et trente mille quatre-

vingt-dix-neuf (30.999) actions de commanditaire d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Commanditaire") détenues par l'/les actionnaire(s) commanditaire(s).

5.1.1 Les "Actions" désignent l'Action de Commandité et les Actions de Commanditaire et le terme "Action" est interprété en conséquence;

5.1.2 Les "Actionnaires" désignent les détenteurs des Actions au moment concerné et le terme "Actionnaire" est interprété en conséquence;

5.1.3 L' "Actionnaire Commandité" désigne le détenteur d'Action de Commandité au moment concerné;

5.1.4 Les "Actionnaires Commanditaires" désignent les détenteurs des Actions de Commanditaire au moment concerné et le terme "Actionnaire Commanditaire" est interprété en conséquence.

5.2 Les Actions sont émises sous forme nominative.

5.3 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le Gérant Commandité sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.4 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre d'Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le Gérant Commandité sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais ne doit pas nécessairement, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.5 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux.

5.6 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts et en conformité avec la Loi Luxembourgeoise.

5.7 La Société peut acquérir ses Actions et/ou réduire son capital social souscrit sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

5.8 Dans le cas où les Actions émises sous condition de n'être pas intégralement libérées à l'émission, le paiement du solde s'effectuera au moment et aux conditions que le Gérant Commandité détermine et à condition que toutes ces Actions soient traités équitablement.

## **6. Indivisibilité des actions.**

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était l'Actionnaire unique pour l'Action en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **7. Cession des actions.**

7.1 Les Actions seront cessibles conformément à la Loi de 1915, à condition que toute cession de l'Action de Commandité doive également se conformer à l'Article 7.2.

7.2 Toute cession de l'Action de Commandité doit être soumise à l'adoption de Résolutions des Actionnaires:

7.2.1 approuvant la cession; et

7.2.2 modifiant l'Article 8.1 afin de refléter le remplacement en qualité de Gérant Commandité du cédant de l'Action de Commandité par le cessionnaire.

## **8. Gérance.**

8.1 La Société sera gérée par Infinitas Bidco GP S.à r.l. en sa qualité d'unique Actionnaire Commandité (le "Gérant Commandité").

8.2 Le Gérant Commandité a le pouvoir d'entreprendre toute action nécessaire ou utile pour réaliser les objets de la Société, à l'exception des matières réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

8.3 Le Gérant Commandité peut être révoqué à tout moment pour toute cause par une Assemblée des Actionnaires adoptée de la même manière que celle prévue par la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts pour la modification des Statuts. Si suite à la révocation à la révocation du Gérant Commandité il n'y a aucun autre Gérant Commandité, le Gérant Commandité doit être immédiatement remplacé par un nouveau Gérant Commandité qui doit être un Actionnaire Commandité par voie d'une Résolution des Actionnaires adoptée en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts. Le Gérant Commandité n'aura aucun droit de veto en sa qualité d'Actionnaire Commandité au regard de sa révocation et/ou son remplacement. La révocation d'un Gérant Commandité ne mettra pas fin à la Société.

8.4 En cas de décès, d'incapacité juridique ou d'incapacité d'agir du Gérant Commandité, il ne sera pas mis fin à la Société et le Conseil de Surveillance sera en droit de nommer un administrateur, qui pourra être ou ne pas être un Actionnaire, qui devra adopter des mesures urgentes et celles de la gestion ordinaire jusqu'à ce qu'une Assemblée Générale des Actionnaires soit tenue. Tout administrateur réunira une Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux Statuts endéans quinze jours suivant sa nomination. Un administrateur ne sera responsable que pour l'exécution de son mandat.

**9. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

9.1 le Gérant Commandité agissant par son représentant légal ou ses représentants légaux;

9.2 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément aux Articles 10.1 ou 10.4 dans la mesure où un tel pouvoir lui a été délégué.

#### **10. Délégation de pouvoirs.**

10.1 La gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires peuvent être déléguées par le Gérant Commandité à un ou plusieurs représentants (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière"), agissant seul ou conjointement.

10.2 Un Délégué à la Gestion Journalière ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

10.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, fonctions et émoluments des Délégués à la Gestion Journalière seront déterminés par le Gérant Commandité, sauf le cas où le(s) premier(s) Délégué(s) à la Gestion Journalière peut/peuvent, mais ne doit/doivent pas, être nommé(s) et ses ou leurs pouvoirs; droits et émoluments être déterminés par une Assemblée Générale des Actionnaires.

10.4 Le Gérant Commandité pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour accomplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et retirer tout mandat et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tel mandataire ainsi que sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de son mandat.

10.5 Aucun pouvoir ne pourra être délégué par le Gérant Commandité à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

#### **11. Responsabilité des actionnaires.**

11.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable avec la Société de tous les passifs de la Société dans la mesure requise par la Loi Luxembourgeoise, y compris l'article 102 de la Loi de 1915.

11.2 Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société d'une quelconque manière ou qualité autre que leur qualité de titulaires de droits d'actionnaires dans les assemblées générales de la société et seront tenus uniquement du paiement à la Société de la valeur nominale et de la prime d'émission le cas échéant, payée(s) pour chaque Action qu'ils détiennent (dans la mesure où elle(s) demeure(nt) impayée(s)).

#### **12. Conseil de surveillance.**

12.1 Les opérations de la Société, et sa situation financière, y compris plus particulièrement ses livres et comptes, seront supervisées par un conseil de surveillance composé de trois (3) membres au moins, Actionnaires ou non (le "Conseil de Surveillance").

12.2 Pour accomplir ses obligations de supervision, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi de 1915.

12.3 Les membres du Conseil de Surveillance (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance") ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société mais peuvent conseiller le Gérant Commandité sur les points que le Gérant Commandité déterminera.

12.4 Les membres du Conseil de Surveillance ne recevront aucune compensation pour leurs fonctions au sein du Conseil de Surveillance mais auront droit au remboursement de toutes les dépenses en relation avec ces fonctions.

12.5 Les membres du Conseil de Surveillance seront désignés par Résolution des Actionnaires pour une durée maximale de six (6) ans. Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans indication de durée, il sera réputé avoir été élu pour une durée de six (6) ans à partir de la date de sa nomination. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par Résolution des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.

12.6 Dans l'hypothèse où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance deviendrait inférieur à trois, le Gérant Commandité sera tenu de convoquer immédiatement une Assemblée des Actionnaires afin de remédier à ces vacances.

12.7 Les réunions du Conseil de Surveillance (les "Réunions du Conseil de Surveillance") pourront être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance désignera l'un des Membres du Conseil de Surveillance pour agir en tant que président.

12.8 Les convocations de toute réunion du Conseil de Surveillance seront délivrées par lettre, télécopie ou email adressés à tous ses membres au moins cinq jours avant la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature de l'urgence sera précisée dans la convocation. La convocation indiquera également la date et l'endroit de la réunion et contiendra l'ordre du jour.

12.9 Les Membres du Conseil de Surveillance pourront valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en cause soit par écrit, soit, lors de la Réunion du Conseil de Surveillance, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.10 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance (à l'exclusion de toute autre personne) afin qu'il agisse comme son représentant (un "Représentant du Membre du Conseil de Surveillance") lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance pour participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Surveillance. Un Membre du Conseil de Surveillance peut agir en tant que représentant pour plus d'un Membre du Conseil de Surveillance lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance à condition que (sans préjudice de toutes exigences de quorum) au moins deux Membres du Conseil de Surveillance sont présents physiquement lors de la Réunion du Conseil de Surveillance tenue en personne ou participent en personne à la Réunion du Conseil de Surveillance tenue en vertu de l'Article 12.11. En cas d'égalité des voix, le Président aura une seconde voix ou une voix prépondérante.

12.11 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et valablement prendre des décisions uniquement si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

12.12 Un Membre du Conseil de Surveillance ou son Représentant du Membre du Conseil de Surveillance pourront valablement participer aux Réunions du Conseil de Surveillance par vidéo conférence ou moyens de communication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes de prendre part à la réunion afin de communiquer de façon continue les unes avec les autres et de participer effectivement à la réunion. Une personne participant de cette manière sera réputée présente à la réunion et sera comptée dans le quorum et autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires traitées de cette manière par le Conseil de Surveillance, seront, pour les besoins des présents Statuts, réputées valables et effectivement examinées lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit. Une réunion tenue de cette façon est réputée avoir été tenue au Siège Social.

12.13 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou s'agissant de tout Membre du Conseil de Surveillance, son Représentant du Membre du Conseil de Surveillance) auront le même effet et la même validité que si elles avaient été adoptées lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu signé(s) par ou au nom du ou des Membre(s) du Conseil de Surveillance concernés.

12.14 Les procès-verbaux de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront signés, et des extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés, par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

### **13. Résolutions des actionnaires.**

13.1 L'Assemblée Générale des Actionnaires a les pouvoirs qui lui sont dévolus par ces Statuts ou la Loi, et n'aura aucun pouvoir réservé au Gérant Commandité par la Loi Luxembourgeoise. Comme prévu par l'Article 111 de la Loi de 1915, l'Assemblée Générale des Actionnaires pourra adopter et ratifier les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts uniquement avec l'accord du Gérant Commandité (sous réserve des dispositions de l'article 8.3);

13.2 Lorsque la Société n'a qu'un seul Actionnaire:

13.2.1 il exercera les pouvoirs relatifs à l'Assemblée Générale des Actionnaires;

13.2.2 ses résolutions seront prises par écrit et devront être enregistrées sur un registre tenu au Siège Social.

13.3 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi de 1915 et les Articles 13.4, 13.5 et 16, les Résolutions des Actionnaires ne sont valables que si elles sont adoptées par une majorité des voix exprimées, quel que soit le nombre d'Actions représentées.

13.5 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime de tous les Actionnaires.

13.6

13.6.1 Une Assemblée Générale des Actionnaires convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié des Actions est représentée et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, lorsqu'applicable, le texte de ces modifications relatif à l'objet social ou la forme de la Société

13.6.2 Si la première des conditions de l'Article 13.5.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée peut être convoquée comme décrit dans les Statuts ou la Loi de 1915. La convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée générale délibère valablement au regard de la proportion d'Actions représentées.

13.6.3 Aux deux assemblées générales, les résolutions afin d'être adoptées devront être adoptées par au minimum deux tiers des votes exprimés. Les votes exprimés ne devront pas inclure les votes attachés aux Actions à l'égard de l'Actionnaire qui n'a pas pris part au vote ou qui s'est abstenu ou a émis un vote blanc ou invalide.

13.7 Une Assemblée Générale des Actionnaires peut valablement délibérer et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Actionnaires ont renoncé auxdites exigences et

formalités de convocation soit par écrit, soit lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires concernée en personne ou par le biais d'un représentant autorisé.

13.8 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale des Actionnaires par la nomination par écrit (par fax, email ou tout autre moyen similaire) par un mandataire qui peut ne pas être un Actionnaire.

13.9 Chaque Actionnaire peut voter par le biais de formulaires de votes comme indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale. Les Actionnaires peuvent utiliser les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, et pour chaque proposition trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, ou contre ou encore de s'abstenir de voter sur chaque résolution proposée en cochant la case appropriée. Les formulaires de vote qui ne contiennent pas les mentions en faveur de, contre la résolution ou abstention devront être nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus [trois (3)] jours avant l'Assemblée Générale des Actionnaires pour lesquels ils sont émis et qui sont conformes aux exigences mentionnées sur la convocation.

13.10 Les Actionnaires sont autorisés à participer aux Assemblées Générales des Actionnaires par vidéoconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des conditions de majorité et de vote. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective aux assemblées pendant lesquelles les délibérations doivent être continues sans interruption.

13.11 Le Gérant Commandité a les pouvoirs et obligations d'ajourner une Assemblée Générale des Actionnaires comme prévu par la Loi de 1915.

13.12 L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société annuelle est tenue le deuxième jeudi du mois de juin à 11:00 a.m CET chaque année dans la ville de Luxembourg.

13.13 Le Gérant Commandité et le Conseil de Surveillance peuvent convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Ils seront obligés de la convoquer pour qu'elle soit tenue dans le mois si des Actionnaires représentés un dixième du capital social le demandent par écrit en indiquant l'ordre du jour.

13.14 Les convocations de chaque Assemblée Générale des Actionnaires devront comporter un ordre du jour et faire l'objet d'une annonce publiée deux fois à au moins un intervalle de huit jours et huit jours avant l'Assemblée Générale des Actionnaires dans le Mémorial C et dans un journal luxembourgeois. Les convocations envoyées par courrier devront être envoyées huit jours avant l'assemblée générale pour enregistrer les Actionnaires, mais il n'est pas requis de prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque les Actions sont nominatives, les convocations peuvent seulement être faites par lettres recommandées.

13.15 Un ou plusieurs Actionnaires qui détiennent ensemble au minimum dix (10) pour cent du capital social souscrit peut/peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs sujets à l'ordre du jour. Une telle demande devra être envoyée au Siège Social par lettre recommandée, cinq (5) jours au moins avant l'assemblée générale.

**14. Exercice comptable.** L'exercice comptable de la Société débute le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes les dates incluses).

#### **15. Distribution sur actions.**

15.1 Du bénéfice annuel net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de présents Statuts, la Société peut, par une Résolution des Actionnaires déclarer pro rata au nombre d'Actions détenu par chaque Actionnaire.

15.3 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de présents Statuts, le Gérant Commandité peut décider de payer des dividendes pro rata au nombre d'Actions détenu par chaque Actionnaires.

**16. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaire prise en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

#### **17. Interprétation et loi Luxembourgeoise.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (sauf autrement requis par le contexte) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément des présents Statuts, la Société est également soumise à toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts ayant été ainsi établis, le capital de la Société a été souscrit comme suit:

	Action de Commandité	Actions de Commanditaire
Infinitas Bidco GP S.à r.l. ....	1	
Infinitas Fund L.P. ....		30.999
TOTAL DES ACTIONS .....	31.000	

Toutes ses Actions ont été intégralement libérées de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date d'incorporation de la Société et se terminera le 31 décembre 2016.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.700,- euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi ont été observées.

#### *Assemblée générale des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, Infinitas Fund L.P. et Infinitas Bidco GP S.à r.l., représentant la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés, ont adopté les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société sera à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- 2) Les personnes suivantes sont nommées aux fonctions de membres du Conseil de Surveillance pour une durée de cinq (5) ans:
  - a) M. Daniel Wagener, né à Voorburg, Pays-Bas, le 24 mars 1974, résidant professionnellement à 95 Wigmore Street, London, W1U 1FB, Royaume-Uni;
  - b) M. Peter Horoszko, né à E. Liverpool, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, le 15 août 1952 résidant à 36 Shore Road, Old Greenwich, CT. 06870 Greenwich, Connecticut, Etats-Unis d'Amérique; et
  - c) M. Clive Hay Smith, né à M'Tarfa, Malte, le 16 septembre 1957, résidant à Abbey Farm, The Street, Weybourne, Norfolk NR25 7SZ, Royaume-Uni.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise et la langue française, déclare que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; sur requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant tel que défini précédemment, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 janvier 2016. Relation: EAC/2016/2403. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016077948/708.

(160043566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2016.

**Aviva Investors Cells (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 204.547.

—  
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the third day of March.

Before, Maître Henri Hellinckx, notary professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Aviva Investors Luxembourg Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 16, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B189858,

here represented by Audrey Potier, lawyer, professionally residing at 16, Avenue de la Gare, L-1610, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by private seal.

Said power of attorney, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the Articles), which is hereby incorporated.

**1. Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Aviva Investors Cells (GP) S.à r.l." (the Company).

**2. Art. 2. Corporate object.**

2.1 The purpose of the Company is to act as general managing partner of, and take general partner interests in Luxembourg limited partnerships and other Luxembourg partnerships and in particular to act as general managing partner of such partnerships, including Aviva Investors CELLS SCSp and Aviva Investors CELLS Feeder SCS and exercise all rights as general managing partner of those partnership.

2.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**3. Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**4. Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

4.3 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**5. Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12.500) represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

**6. Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with article 15 of these Articles.

**7. Art. 7. Profit sharing.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**8. Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a single representative towards the Company.

**9. Art. 9. Transfer of shares.**

9.1 In case the Company has only one shareholder, the shares held by the sole shareholder are freely transferable.

9.2 In case the Company has several shareholders, any transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of shareholders who represent at least three-quarters of the share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among shareholders.

9.3 Any transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

9.4 The requirements of articles 189 and 190 of the act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Act), will apply to the transfer of shares.

#### **10. Art. 10. Redemption of shares.**

10.1 The Company shall have the power to acquire shares of its own share capital, provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

10.2 The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 15 of these Articles.

**11. Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

#### **12. Art. 12. Management.**

12.1 The Company is managed by one or several managers. If several managers are appointed they will constitute a board of managers. The managers need not to be shareholders. The managers are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

12.2 The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace any of the managers.

12.3 If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the board, the managers or any manager have to be read as references to the sole manager, as appropriate.

12.4 In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects provided that the terms of this article 12 have been complied with.

12.5 All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the board of managers.

12.6 The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers.

12.7 The sole manager, or in case of plurality of managers, any two managers may sub-delegate his/her/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The sole manager, or in case of plurality of managers, the delegating managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/her/its agency.

12.8 In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

12.9 A chairman pro tempore may be appointed by the board of managers for each meeting of the board of managers. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

12.10 In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (email), at least 48 (forty-eight) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any two managers jointly. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

12.11 A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his/her/its proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

12.12 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

**13. Art. 13. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

**14. Art. 14. General meetings of the shareholder(s).**

14.1 An annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

14.2 Other general meetings of the shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

14.3 As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**15. Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and majority.**

15.1 The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

15.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions regardless of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his/her/its shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital of the Company.

15.3 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the 1915 Act.

**16. Art. 16. Financial year.** The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year.

**17. Art. 17. Financial statements.**

17.1 Each year as at the end of the financial year, the Company's balance sheet and the profit and loss statement are established under the responsibility of the board of managers.

17.2 Each shareholder may inspect the balance sheet and the profit and loss statement at the Company's registered office.

**18. Art. 18. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) on a pro rata basis in proportion to his/her/its (their) shareholding in the Company. The board of managers may decide to pay interim dividends.

**19. Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders(s) or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine his/her/its (their) powers and remuneration.

**20. Art. 20. Auditor.** In accordance with article 200 of the 1915 Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**21. Art. 21. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the 1915 Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the party appearing hereby declares that it subscribes to five hundred (500) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares have been fully paid-up by, prenamed, by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) paid by Aviva Investors Luxembourg Services S.à r.l. is from now on at the free disposal of the Company, proof of which has been duly given to the officiating notary.

*Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it will end on 31 December 2016.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,500.-

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers of the Company is set at two (2).
2. The meeting appoints as members of the board of managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mark Phillips, residing professionally at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;  
and

- Marine Le Lan, residing professionally at 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is established at 16, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil seize, le troisième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Aviva Investors Luxembourg Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à 16, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189.858,

ici représentée par Audrey Potier, juriste, dont l'adresse professionnelle est sise au 16, Avenue de la Gare, L-1610, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée constituée par le présent acte.

**1. Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Aviva Investors Cells (GP) S.à r.l." (ci-après, la Société).

#### **2. Art. 2. Objet social.**

2.1 La Société peut agir en tant qu'associé gérant commandité de, et prendre des intérêts d'associé commandité dans des sociétés en commandite de droit luxembourgeois ou dans d'autres «partnerships» de droit luxembourgeois et notamment d'agir en associé gérant commandité pour tels «partnerships», y compris Aviva Investors CELLS SCSp et Aviva Investors CELLS Feeder SCS et d'exercer tout droit d'un associé gérant commandité de ces «partnerships»

2.2 La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

**3. Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **4. Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du conseil de gérance de la Société.

4.3 La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.

**5. Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) représentée par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune.

**6. Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents Statuts.

**7. Art. 7. Participation aux bénéfices.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**8. Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

#### **9. Art. 9. Transfert de parts sociales.**

9.1 Lorsque la Société a un associé unique, toutes les cessions des parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

9.2 En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

9.3 La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux associés survivants.

9.4 Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées en ce qui concerne le transfert de parts sociales.

#### **10. Art. 10. Rachat de parts sociales.**

10.1 La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

10.2 L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts en vertu de l'article 15 des présents Statuts sont d'application.

**11. Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

#### **12. Art. 12. Gérance.**

12.1 La Société est gérée par au moins un gérant. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

12.2 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

12.3 L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des gérants.

12.4 Vis-à-vis des tiers, les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

12.5 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

12.6 La signature de l'unique gérant ou la signature conjointe de deux gérants engagera la Société.

12.7 Tout gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant, les gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

12.8 En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

12.9 En cas de pluralité de gérants, un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

12.10 En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 48 (quarante-huit) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par deux gérants conjointement. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

12.11 Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

12.12 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil

de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**13. Art. 13. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**14. Art. 14. Assemblées générale des associés.**

14.1 Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

14.2 D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

14.3 Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**15. Art. 15. Droits de vote des associés, quorum et majorité.**

15.1 L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

15.2 En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

15.3 Cependant, les résolutions modifiant les Statuts ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**16. Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**17. Art. 17. Comptes annuels.**

17.1 Chaque année à la fin de l'année sociale, les comptes sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

17.2 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**18. Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. L'assemblée générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**19. Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**20. Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

**21. Art. 21. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

*Souscription et libération*

Les Statuts ayant ainsi été établis, la partie comparante déclare qu'elle souscrit 500 (cinq cents) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) payée par Aviva Investors Luxembourg Services S.à r.l., prénommée, se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2016.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.500.-

### Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution, l'unique associé représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de deux (2).
  2. L'assemblée nomme en tant que membres du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée:
    - Mark Phillips, dont l'adresse professionnelle est sise à 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
    - Marine Le Lan, dont l'adresse professionnelle est sise à 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
  3. Le siège social de la société est établi à 16, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. POTIER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 4 mars 2016. Relation: 1LAC/2016/7363. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 mars 2016.

Référence de publication: 2016078327/346.

(160044554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2016.

### ASL, Amicale du Sportlycée Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 66, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg F 10.754.

### STATUTS

#### Chapitre 1<sup>er</sup>. Constitution - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les membres associés:

Nom, Prénom	Profession	Localité	Nationalité
Hinger Stéphanie	Employée d'Etat	Emerange	Luxembourgeoise
Prosperi Valérie	Etudiante	Grevenmacher	Luxembourgeoise
Richartz Chris	Employé d'Etat	Colmar-Berg	Luxembourgeoise
Thill Steve	Etudiant	Soleuvre	Luxembourgeoise
Vagnarelli Jerry	Educateur gradué	Elvange	Luxembourgeoise
Vieillevoye Stéphanie	Employée d'Etat	Bascharage	Luxembourgeoise
Wennig Charles	Enseignant	Luxembourg	Luxembourgeoise

les statuts suivants ont été élaborés et rédigés.

**Art. 2.** L'association est constituée sous forme d'association sans but lucratif et est dénommée «Amicale du Sportlycée Luxembourg», en abrégé «ASL».

**Art. 3.** Son siège social est à Luxembourg, L-2630, 66 rue de Trèves. Le Conseil d'Administration veillera à aviser tous les membres d'un éventuel changement d'adresse.

#### Chapitre 2. Durée - Objet

**Art. 4.** La durée de l'association est illimitée. Il ne pourra y être mis fin que dans les conditions et selon les règles prévues par la loi régissant les associations sans but lucratif, ainsi que par les statuts de «ASL».

**Art. 5.** L'association a pour objet:

- de regrouper tous les anciens élèves et lauréats des classes sportives du Lycée Aline Mayrisch (2001-2007), de l'annexe du Lycée Aline Mayrisch «Sports-Etudes» (2007-2012) et du Sportlycée Luxembourg (depuis 2012) ainsi que tous les enseignants et membres du personnel du Sportlycée Luxembourg;
- de représenter tous les anciens élèves et lauréats des classes sportives du Lycée Aline Mayrisch (2001-2007), de l'annexe du Lycée Aline Mayrisch «Sports-Etudes» (2007-2012) et du Sportlycée Luxembourg (depuis 2012);

- de favoriser les relations amicales et professionnelles de tous les individus concernés dans un esprit d'entraide, de les aider à enrichir les connaissances acquises et de valoriser leurs diplômes obtenus ainsi que leurs carrières sportives et/ou professionnelles;
- de gérer, planifier et contribuer à l'organisation de divers événements;
- de promouvoir l'activité physique au sein des membres de l'ASL et de gérer la participation d'équipes à des tournois et compétitions éventuels;
- de promouvoir l'image du Sportlycée Luxembourg et de contribuer à l'établissement, la mise à jour et la gestion de réseaux de contacts professionnels, sportifs, scolaires et universitaires;
- de créer et gérer un fonds social destiné à accorder des récompenses, des subsides ou des donations à des sportifs méritants, des projets sportifs et des associations sportives.

**Art. 6.** L'association peut louer, acquérir et gérer des immeubles en vue de remplir son objet social.

### **Chapitre 3. Membres - Admission - Sortie - Cotisations**

**Art. 7.** Le nombre minimum des membres associés est fixé à 5 (cinq). Il ne comprend pas les membres d'honneur.

**Art. 8.** Sont admissibles comme membres associés, désignés comme «membres» dans les présents statuts, toutes personnes visées par le premier alinéa de l'art. 5 du chapitre 2 des présents statuts. L'admission est constatée par le paiement de la cotisation annuelle.

Sont adhérents ceux qui apportent leur concours moral et/ou financier à l'association et qui sont reconnus tels par le Conseil d'Administration. La qualité d'adhérent est révocable, en tout temps, par le Conseil d'Administration.

Sont admissibles comme membres d'honneur toutes personnes manifestant la volonté, agréées par le Conseil d'Administration et remplissant les conditions que celui-ci fixera à leur admission. Une carte spéciale peut leur être remise. Or, les membres d'honneur n'exercent aucune des prérogatives prévues par la loi et les présents statuts en faveur des membres associés.

**Art. 9.** Les conditions de retrait des membres sont réglées conformément à l'article 20 de la loi du 2 mai 2002. Le non-paiement de sa cotisation, après rappel, équivaut à un refus, et le membre refusant est réputé démissionnaire. L'exclusion d'un membre ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale, à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le membre démissionnaire, exclu ou décédé, n'a aucun droit sur le fonds social et ne peut pas réclamer le remboursement des cotisations qu'il a versées. Il ne peut provoquer l'apposition de scellés ni requérir l'inventaire.

**Art. 10.** Les membres payeront avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année en question la cotisation annuelle dont le montant est fixée annuellement par l'Assemblée Générale et ne peut dépasser 400 euros.

**Art. 11.** Le registre des membres sous format papier ou électronique est tenu au siège de l'association et il reprend les noms, prénoms et domiciles des membres. Toutes les décisions d'admission, de démission ou d'exclusion des membres sont inscrites dans le registre par le Conseil d'Administration dans les huit jours où il en a eu connaissance.

### **Chapitre 4. Ressources financières et exercice social**

**Art. 12.** Les ressources financières de «ASL» se composent notamment:

- des cotisations annuelles versées par les membres;
- de dons et de legs;
- de subsides et subventions de tout genre;
- de sponsoring;
- de la vente de produits de publicité et de marketing de tout genre;
- des intérêts de placement de fonds;
- du produit des manifestations sportives, festives ou autres organisées par «ASL»;
- de recettes pouvant résulter de l'exploitation de biens mobiliers et immobiliers;
- du produit de collectes et de tombolas

**Art. 13.** L'exercice social commence le premier janvier et clôture le 31 décembre de chaque année. Par exception le premier exercice commence le jour de l'approbation des présents statuts. L'Assemblée Générale se réunit annuellement au courant du premier semestre civil, en principe au mois de mars.

### **Chapitre 5. Les organes de «ASL»**

**Art. 14.**

- A. L'Assemblée Générale
- B. Le Conseil d'Administration
- C. Les Commissions

## A. Assemblée Générale

**Art. 15.** L'Assemblée Générale regroupe l'ensemble des membres de «ASL». Elle constitue le pouvoir souverain de l'association.

Tous les membres doivent être convoqués par écrit (envoi postal ou e-mail) huit jours avant la date de l'Assemblée Générale. La convocation doit contenir l'ordre du jour.

**Art. 16.** Sont de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale:

1. la modification des statuts;
2. l'élection et la révocation des membres du Conseil d'Administration;
3. l'approbation annuelle des budgets et des comptes;
4. la fixation de la cotisation annuelle;
5. la dissolution et la fusion de l'association;
6. l'exclusion d'un membre de l'association;
7. la prise de décision dépassant les limites des pouvoirs statutairement dévolus au Conseil d'Administration.

**Art. 17.** Chaque année le Conseil d'Administration soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes et le rapport sur l'exercice écoulé.

**Art. 18.** L'Assemblée Générale désigne deux commissaires chargés du contrôle des comptes. La révision se fera après la clôture des comptes. Ils soumettront un rapport à l'Assemblée Générale pour approbation.

**Art. 19.** Toute proposition signée par un nombre de membres égal au vingtième de la dernière liste annuelle des membres doit être portée à l'ordre du jour.

**Art. 20.** En cas de besoin le Conseil d'Administration peut convoquer à chaque moment une Assemblée Générale extraordinaire dont il doit informer la totalité de ses membres au moins trente jours avant sa tenue.

Une Assemblée Générale extraordinaire doit être convoquée endéans un mois par le Conseil d'Administration lorsqu'une telle demande existe de la part des membres et est signée par au moins 20% des membres.

**Art. 21.** Les membres qui, en application des articles 19 et 20, veulent faire convoquer une Assemblée Générale extraordinaire ou proposer une question à l'ordre du jour de l'assemblée, doivent soumettre au président du Conseil d'Administration une note écrite précisant leur intention.

**Art. 22.** Des résolutions en dehors de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peuvent être prises que si une majorité des deux tiers des voix émises par les membres présents marque son accord pour procéder à un vote sur elles. Aucune résolution en dehors de l'ordre du jour ne peut être prise sur les points indiqués à l'article 16.

**Art. 23.** Il est loisible aux membres de se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre, muni d'une seule procuration écrite.

**Art. 24.** Tous les membres ont un droit de vote égal lors de l'Assemblée Générale et les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents, sauf dans le cas où il en est décidé autrement par les présents statuts ou par la loi. Seuls les membres ayant atteint la majorité légale à la date de l'Assemblée Générale ont droit de vote.

**Art. 25.** Toutes les décisions à l'Assemblée Générale sont prises à la majorité simple des votes positifs et négatifs émis. Les abstentions n'entrant pas en compte, la majorité simple est atteinte lorsqu'un vote dépasse les 50% des votes positifs et négatifs combinés.

**Art. 26.** L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'Assemblée Générale réunit les 2/3 des membres ayant le droit de vote. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des 2/3 des voix présentes. Si les 2/3 des membres ne sont pas présents ou représentés à la première Assemblée Générale, une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

## B. Conseil d'Administration

**Art. 27.** L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres au moins et de 13 membres au plus. Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale pour une période de 3 (trois) ans, le tiers d'entre eux se renouvelant chaque année. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

En cas d'absence non justifiée, à trois réunions consécutives du Conseil d'Administration, le membre du Conseil d'Administration est considéré comme démissionnaire d'office.

En cas de vacance d'un mandat ou de plusieurs mandats, les membres restants, pour autant que leur nombre ne soit pas inférieur au nombre minimum indiqué ci-dessus, continue à former un Conseil d'Administration ayant les mêmes pouvoirs et attributions que celui élu par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra par cooptation pourvoir aux vacances qui se produiront dans son sein, en cours d'exercice; les membres ainsi nommés achèveront le mandat de ceux qu'ils remplacent, sous condition que l'Assemblée Générale, suivant leur cooptation, ratifie leur nomination.

Le Conseil d'Administration choisit dans son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

**Art. 28.** Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou du secrétaire. Il ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents. En cas de partage des voix celle du président ou de son remplaçant est prépondérante.

**Art. 29.** Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits au registre ad hoc. L'extrait certifié conforme par le président ou le vice-président et le secrétaire, fait foi en justice et partout où besoin en sera.

**Art. 30.** Le président préside les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il signe conjointement avec le secrétaire, les procès-verbaux et autres pièces engageant la responsabilité morale ou financière de l'association. Le vice-président remplace le président ou le secrétaire empêché.

**Art. 31.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Tout ce qui n'est pas réservé expressément à l'Assemblée Générale est de la compétence du Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il peut passer notamment tous contrats ou actes unilatéraux engageant l'association ou ses biens meubles ou immeubles, conférer tous pouvoirs spéciaux à des mandataires de son choix; associés ou non, plaider tant en demandant qu'en défendant toute juridiction et exécuter tous jugements, transiger, compromettre. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues, au nom de l'association, par le Conseil d'Administration, poursuites et diligence du président.

**Art. 32.** Le Conseil d'Administration peut créer en outre, selon le besoin, parmi ses membres ou non, des commissions spéciales. Il siègera cependant en tout cas dans ces commissions au moins un membre du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut aussi fixer par des règlements d'ordre intérieur, en dehors des présents statuts, les attributions, droits et devoirs des membres du Conseil d'Administration et des commissions.

### C. Commissions

**Art. 33.** Les Commissions ont un rôle consultatif et agissent sous l'autorité et la responsabilité du Conseil d'Administration.

Leur rôle est d'étudier, de préparer et de soumettre au Conseil d'Administration des propositions sur les questions qui leur sont confiées par ce dernier et, après validation du Conseil d'Administration, de veiller à leur mise en oeuvre et à leur exécution.

**Art. 34.** La décision de constituer une Commission est de la compétence du Conseil d'Administration.

Après cette décision par le Conseil d'Administration, ce dernier désigne l'un de ses membres pour composer la Commission, l'organiser et la présider par la suite.

Une Commission comporte au minimum 3 membres.

**Art. 35.** Le Président d'une Commission peut à tout moment modifier la composition de sa Commission pour autant que ces changements soient ratifiés par le Conseil d'Administration.

**Art. 36.** Les Présidents des Commissions rendent régulièrement compte au Conseil d'Administration du déroulement de leurs activités.

### Chapitre 6. Divers

**Art. 37.** Pour la dissolution de l'association ou la fusion avec une autre association, il faut que les 2/3 des membres ayant droit de vote soient présents à l'Assemblée Générale convoquée statutairement à cet effet. La dissolution ou la fusion sera décidée par une majorité des ¾ des votants. Si les 2/3 des membres ayant droit de vote ne sont pas présents, une nouvelle Assemblée Générale extraordinaire convoquée dans un délai d'un mois, décide à la majorité des ¾ des votants quelque soit le nombre des membres présents.

**Art. 38.** En cas de dissolution de l'association tout l'avoir social sera affecté à une association de bienfaisance déterminée par le Conseil d'Administration et validée à la simple majorité par l'Assemblée Générale.

**Art. 39.** Tous les cas non prévus par les présents statuts sont réglés par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Référence de publication: 2016079123/184.

(160045745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2016.

---

**GCS Holdco Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 181.481.

*Extrait de la résolution de l'actionnaire unique en date du 30 Mars 2016*

En date du 30 mars 2016, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Emmanuel Mougeolle en tant que gérant de classe B avec effet au 29 mars 2016;
- d'accepter la démission de Monsieur Dominique Robyns en tant que gérant de classe B avec effet au 29 mars 2016;
- d'accepter la démission de Monsieur Laurent Rivoire en tant que gérant de classe A avec effet au 29 mars 2016;
- d'accepter la démission de Monsieur Olivier de Vregille en tant que gérant de classe A avec effet au 29 mars 2016;
- d'accepter la démission de Monsieur Mathieu Paillat en tant que gérant de classe B avec effet au 29 mars 2016;
- de nommer Monsieur Jérôme Letscher, né le 21 mai 1973 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ayant son adresse professionnelle à 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant de classe B de la Société avec effet au 30 mars 2016 et pour une durée indéterminée;
- de nommer Monsieur Michel Thill, né le 8 June 1965 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle à 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant de classe B de la Société avec effet au 30 mars 2016 et pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Kerstin Lindgren, né le 17 avril 1974 à Enköping, Suède, ayant son adresse professionnelle à 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant de classe B de la Société avec effet au 30 mars 2016 et pour une durée indéterminée;
- de nommer Monsieur Simon John Kesterton, né le 5 novembre 1973 à Bromsgrove, Royaume-Uni de Grande-Bretagne, ayant son adresse professionnelle à Sapphire House Crown Way Rushden, Northamptonshire, NN10 6FB Royaume-Uni de Grande-Bretagne, en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 30 mars 2016 et pour une durée indéterminée;
- de nommer Monsieur Petrus Rudolf Maria Vervaat, né le 12 avril 1965 à Velsen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à Sapphire House Crown Way Rushden, Northamptonshire, NN10 6FB Royaume-Uni de Grande-Bretagne, en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 30 mars 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 30 mars 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016085862/32.

(160053930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2016.

---

**Intesa Sanpaolo Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 55.753.

*Extrait de l'Assemblée générale Ordinaire tenue le 14 Mars 2016*

L'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2016 a décidé d'élire au poste d'administrateur pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2018:

- Mr Pascal Verdin-Pol. Administrateur et Président, 35 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg,
- Mr Paul Helminger. Administrateur, 55, rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg,
- Mr Jean-Pierre Murgia. Administrateur, 35, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg,

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide de nommer KPMG Luxembourg, 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises agréé chargé du contrôle des comptes annuels pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2016, à tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Intesa Sanpaolo Immobilière S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2016085912/20.

(160053321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2016.

---